

Lycée Charles de Foucauld

INFO FAMILLES N°1 : rentrée

Année scolaire : 2026-2027

Cher(s) parent(s)

L'année scolaire s'achève avec encore d'excellents résultats pour notre groupe scolaire :

- 100% de réussite au baccalauréat.
- 98% de réussite au brevet des collèges.
- 89.47% de réussite en BTS MCO (Management Commercial Opérationnel)
- 77.78% de réussite en BTS NDRC (Négociation Digitalisation Relation Client)
- 64.2% de réussite en BTS SIO (Services Informatique aux Organisations)
- 100% de réussite en Licence professionnelle - Métiers du décisionnel et de la statistique - parcours Web Analytics
- 100 % de réussite en Licence - informatique - parcours Informatique générale

Je souhaite bien entendu féliciter tous les élèves et remercier les enseignants pour leur investissement.

Ces résultats ne seraient pas possibles sans l'accompagnement des parents au quotidien, il s'agit donc là d'une réussite collective du groupe scolaire.

Le temps du repos est arrivé. Que chacun profite de ses vacances pour se ressourcer auprès de ses proches.

Vous trouverez ci-joint les documents préparatoires à la rentrée.

Bel été à tous.

A. THENAULT et l'équipe éducative

✓ **L'agenda**

- **Fermeture de l'établissement au public**

Du vendredi 10 juillet au soir au jeudi 20 août 2026 au matin.

- **Semaine de révisions :**

Elle est organisée par des anciens élèves du groupe scolaire, une communication a été faite.

Pour rappel, ci-dessous les liens :

- Pour les 2GT :
[Inscription au Stage de Pré-rentree 2026 — Lycée Charles de Foucauld](#)

- Pour les 1res et les Tales :
<https://forms.gle/zrmGd2CksQpdjBrw9>

- **Informations importantes concernant la rentrée scolaire :**

Planning de la rentrée du lundi 1er septembre 2026 :

- Classes de seconde : 14h00
- Classes de première : 11h00
- Classes de terminale : 9h00

Il n'y aura pas de restauration le jour de la rentrée.

Détails pour le jour de la rentrée :

- Aucune liste de fournitures n'est fournie ; les enseignants les préciseront à la rentrée.
- Les élèves profitent d'une offre de restauration par ELIOR mais peuvent aussi apporter leur repas.
Les élèves de 2nde sont tous considérés comme demi-pensionnaires (repas sur place ou apporté au lycée). Ils ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement dans la journée.
Les élèves de 1ère et de terminales sont externes et peuvent bénéficier du service de restauration.

À la rentrée, les lycéens recevront :

- Les manuels scolaires.
- Le carnet de correspondance.
- L'emploi du temps de la classe.
- La fiche sanitaire à compléter.
- Leurs identifiants/mots de passe pour les ordinateurs du lycée et le Pack Office.
- **Les nouveaux élèves** recevront leur identifiant/mot de passe EcoleDirecte

L'emploi du temps distribué à la rentrée sera effectif à partir du mercredi 2 septembre.

Photographies de classe et photographies individuelles : Mercredi 2 septembre.

- **Rencontres parents d'élève-professeurs principaux**

- **Mercredi 16 septembre** à 18h00 pour les parents d'élèves des classes de seconde.
- **Jeudi 24 septembre** à 18h00 pour les parents d'élèves des classes de première et de terminale.

- **Distribution des PC de la Région pour les élèves de seconde**

Jeudi 1^{er} octobre 2026.

- **Programmation des épreuves communes 1 par niveau**

- **Pour les classes de seconde :** du 14 au 17/12/2026
- **Pour les classes de première :** du 2 au 6/11/2026
- **Pour les classes de terminale :** du 2 au 6/11/2026

- **Rencontres parents d'élève-enseignants**

Les inscriptions se font sur ÉcoleDirecte. Voici les dates des rencontres :

- **Classes de seconde** : mardi 8/12.
- **Classes de première et de terminale** : samedi 5 décembre.

- **Vacances scolaires**

<u>Toussaint</u>	Du vendredi 16 octobre après les cours au lundi 2 novembre au matin.
<u>Armistice</u>	L'établissement sera fermé le mercredi 11 novembre.
<u>Noël</u>	Du vendredi 18 décembre après les cours au lundi 4 janvier au matin.
<u>Hiver</u>	Du vendredi 5 février après les cours au lundi 22 février au matin.
<u>Pâques</u>	L'établissement sera fermé le lundi 29 mars, lundi de Pâques
<u>Printemps</u>	Du vendredi 2 avril après les cours au lundi 19 avril au matin.
<u>Ascension</u>	L'établissement sera fermé du mercredi 5 mai après les cours au lundi 10 mai au matin.
<u>Pentecôte</u>	L'établissement sera fermé le 17 mai, lundi de Pentecôte.

✓ **Renseignements administratifs**

• **Administration**

Il est important de nous faire connaître toutes les modifications de coordonnées (postales, téléphoniques, bancaires) qui pourraient intervenir avant la rentrée scolaire ou pendant l'année scolaire.

Merci de les transmettre par courriel à l'adresse suivante :

secretariat.lycee@lamadone.fr, en fournissant un justificatif de domicile.

Vous pouvez également modifier vos coordonnées directement depuis votre compte École Directe, rubrique « vos informations ».

Les certificats de scolarité seront disponibles sur les comptes École Directe des élèves et des familles à partir de la fin du mois de septembre.

• **Assurance scolaire**

L'établissement souscrit à une assurance scolaire pour tous les élèves auprès de Fides Assurance. Le montant est compris dans les frais de scolarité.

L'attestation d'assurance devra être téléchargée directement dans votre espace personnel sur le site de la mutuelle à l'adresse suivante, à partir du 1^{er} septembre 2026 : <https://www.fidesassurances.fr/espace-parents/>

• **Bourses pour les lycéens 2026-2027**

Un mail a été envoyé à tous les parents à la fin de l'année scolaire 2025/2026.

Nouveauté pour la rentrée 2026 : vous avez la possibilité de demander l'étude automatique de votre dossier par les services compétents de l'Académie !

Le rectorat met en place pour la rentrée 2026, l'étude automatique des dossiers de demande de bourse.

Pour cela, un document vous a été transmis par école directe et est à transmettre avant le 10/10/2026 à madame TESSIER, assistante de direction sur le lycée. Ce document est également disponible au bureau de madame TESSIER. Le consentement donné lors de l'inscription ou de la « réinscription » de l'élève est valable pour toute la scolarité de l'élève dans le second degré, sauf en cas de retrait du consentement par le demandeur.

Les parents ne souhaitant pas consentir à l'étude automatique de leur droit à bourse ont la possibilité de déposer une demande de bourse via le formulaire Cerfa durant la campagne de bourse de rentrée (du 1^{er} septembre au 10 octobre inclus). Ce dossier est également disponible au bureau de madame TESSIER à partir du 1^{er} septembre. A récupérer uniquement si vous ne souhaitez pas donner votre consentement pour l'étude automatique. L'année suivante, pour renouveler leur demande de bourse, ces parents devront alors déposer une nouvelle demande de bourse, soit en consentant à l'étude automatique de leur droit à bourse, soit via le formulaire Cerfa.

- **Calculatrice pour les élèves de première spécialité mathématiques**

Pour réduire le coût important que représente l'achat de la calculatrice, un outil indispensable pour l'examen du baccalauréat, nous avons organisé un achat groupé pour tous les élèves de première suivant la spécialité mathématique. Cette initiative nous permet d'obtenir un prix avantageux et de fournir le même modèle à tous nos élèves dès le début de l'année. La calculatrice choisie sera la seule acceptée lors des devoirs sur table de sciences et de mathématiques dès la classe de seconde. Elle vous sera facturée 74€ en septembre, soit bien en dessous des 90 à 120 € habituels dans le commerce.

- **EcoleDirecte**

Accès à EcoleDirecte : il se fait sur le site <https://www.ecoledirecte.com/>.

Les familles ayant un enfant scolarisé au groupe scolaire La Madone en 2025-2026 conserveront leurs identifiants pour l'année 2026-2027.

Celles qui n'avaient pas d'enfant scolarisé en 2025-2026 recevront leurs identifiants mi-juillet par mail. Il est obligatoire de les modifier dès la première connexion en remplissant le formulaire qui s'ouvre à ce moment-là. Pensez à vérifier vos spams.

Les élèves scolarisés au groupe scolaire La Madone en 2025-2026 conserveront leurs identifiants pour l'année 2026-2027. Les nouveaux élèves recevront leurs identifiants en classe à la rentrée.

Pour les problèmes avec EcoleDirecte, les familles et les lycéens peuvent contacter Mme De Magalhaes à edemagalhaes@lamadone.fr.

NB: Le site EcoleDirecte restera ouvert pendant les vacances en mode été, bien que certains accès soient restreints pour les élèves et les familles. À partir du 14 juillet, le site passera à l'année 2026-2027, et les documents et notes de 2025-2026 ne seront plus disponibles.

Les comptes EcoleDirecte des familles et des élèves sont distincts.

Étant donné que les informations diffusées peuvent être personnelles, il est déconseillé aux responsables légaux de permettre à leurs enfants d'accéder à leur compte.

- **Manuels scolaires**

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement pour toute l'année scolaire. Ils seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Un chèque de caution de 230 euros par élève sera à remettre en échange des manuels scolaires et sera restitué à la fin de l'année, sous réserve que tous les livres prêtés soient restitués en bon état.

Le chèque de caution est à libeller à l'ordre de « OGEC LA MADONE », le nom de l'élève et le niveau devront être inscrits au dos du chèque.

- **Participation aux frais de scolarité**

La facture annuelle est envoyée à la fin du mois de septembre sur le compte EcoleDirecte du payeur. Le règlement s'effectue obligatoirement par prélèvement automatique mensuel, le 10 de chaque mois. Ce mode de paiement présente plusieurs avantages, notamment la possibilité d'étaler le règlement sur 8 mois, d'octobre à mai. Un premier prélèvement sera effectué le 15 septembre d'un montant de 150 euros.

- **Enseignement Supérieur Campus des Roses :**

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld propose un parcours Bac + 2 en BTS ainsi qu'un module de préparation aux concours d'entrée dans les Écoles Supérieures de Commerce.

Pour information, nos filières de BTS sont :

- BTS MCO : Management Commercial Opérationnel
- BTS NDRC : Négociation et Digitalisation de la Relation Clients
- BTS SIO : Services informatiques aux Organisations avec les 2 spécialités en informatique

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld proposent un parcours Bac + 3 après le BTS ainsi qu'un certain nombre de certifications professionnelles (TOEIC, Voltaire, PIX, Google Analytics, Google Ads) :

- Licence générale **informatique** en apprentissage : développement d'applications Web, d'applications Mobiles et Cybersécurité.
- Licence professionnelle **commerciale** Web Analytics en apprentissage : en e-commerce et marketing digital avec parcours possible en vente et distribution de produits et services liés au développement durable et à l'économie circulaire.

Retrouvez toutes les informations sur ces deux licences :
<https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/formations/>

Certains de nos jeunes de licence qui ont un bon profil n'ont pas encore trouvé de contrats d'alternance. Vous avez peut-être des contacts dans ce domaine : nous vous remercions de votre aide. Vous pouvez contacter Madame Lina HAKIMI, directrice adjointe de l'enseignement supérieur au 06 03 37 51 70 ou par email : dir.ens.sup@lamadone.fr.

NOTE IMPORTANTE : *Création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour toutes les entreprises*

Aide financière de :

- 2 000 euros pour un apprenti majeur ;

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2025, cette aide sera versée :

- Aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition ;
- Aux entreprises de plus 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2025, selon des modalités définies par décret

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un étudiant durant les périodes de stage citées ci-dessous, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par mail à l'adresse dev.apprentissage@lamadone.fr ou de compléter le formulaire dans l'espace entreprise de notre site internet.

<https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/espace-entreprise/>

- Coût de la formation pris en charge par votre OPCO

Sections	Périodes de stages / alternance
Licence générale informatique en apprentissage : développement d'applications Web, Mobiles et Cybersécurité	Alternance : 2 jours École (lundi et mardi) 3 jours en entreprise (mercredi, jeudi, vendredi).
Licence professionnelle e-commerce et marketing digital en apprentissage parcours Web Analytics	Alternance : 2 jours École (jeudi et vendredi) 3 jours en entreprise (lundi, mardi, mercredi).
SIO 1 Services informatiques aux organisations 1ère année	- du 03 mai 2027 au 11 juin 2027
SIO 2 Services informatiques aux organisations 2ème année	- du 04 janvier 2027 au 05 février 2027
MCO 1 Management Commercial Opérationnel 1ère année	- du 02 novembre 2026 au 20 novembre 2026 - du 11 janvier 2027 au 20 janvier 2027 - du 03 mai 2027 au 18 juin 2027
MCO 2 Management Commercial Opérationnel 2ème année	- du 02 novembre 2026 au 20 novembre 2026 - du 11 janvier 2027 au 22 janvier 2027
NDRC 1 Négociation et digitalisation de la relation clients 1ère année	- du 02 novembre 2026 au 20 novembre 2026 - du 03 mai 2027 au 25 juin 2027
NRDC 2 Négociation et digitalisation de la relation clients 2ème année	- du 19 octobre 2026 au 20 novembre 2026

Taxe d'apprentissage

Le lycée et l'UFA Charles de Foucauld sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage :

- 87 % de la taxe d'apprentissage financent les formations par apprentissage qui sera versé aux OPCO;
- 13 % financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage, ainsi que d'autres dispositifs, représentant l'actuel "hors quota" ou "barème". C'est sur ces 13% que nous vous sollicitons aujourd'hui pour nos formations de baccalauréat STMG et nos formations de BTS en formation initiale. Ces 13% peuvent nous être versés directement via la **plateforme de versement SOLTéA**

Vous pouvez transmettre l'information ci-dessous à votre comptabilité :

VOTRE D'APPRENTISSAGE :	VERSEMENT	TAXE
<u>Bénéficiaire (sur les 13% libératoires) :</u> Code UAI : 0754086J Ecole habilitée : Lycée Charles de Foucauld – 5 rue de la Madone – 75018 Paris		

A la réception de votre versement la nouvelle plateforme SOLTéA vous fera parvenir un reçu indiquant le montant versé ainsi que la date de versement.

Par avance, nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter dans le financement de nos projets et de votre précieuse contribution à notre mission d'enseignement.

Nous vous proposons de vous accompagner dans les démarches liées à votre déclaration et au paiement de cette taxe.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse dev.apprentissage@lamadone.fr ou par téléphone au 01 46 07 70 22.